

# Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2011

*Lundi 2 avril 2012*

---

La séance est ouverte à 15 h 10 par le Vice-président Christian FABRE. Il remercie excuse l'absence de Monsieur le Maire, représenté par Monsieur Lummeaux et le personnel de leur présence et explique que cette année, comme la précédente, le bilan financier sera présenté par Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable.

## *Rapport moral*

La parole est donnée à la Trésorière Sylvie SEVELLEC pour lecture du rapport moral.

Nous rappelons en quelques mots le travail effectué par le bureau l'an passé.

Nous avons traité environ 590 dossiers, toutes prestations confondues pour une somme de 70 959 €.

Les billetteries ont bien fonctionné. A noter, une légère baisse cette année pour Marquèze, Walibi, le Zoo, KID PARC, quant à la vidéo et « La Coccinelle », celles-ci sont stable. Le Cybercafé n'a pas trouvé preneur.

Le cinéma Grand écran a légèrement baissé. Pour information, 2 967 places ont été vendues contre 3 108 en 2010.

Deux sorties sportives ont été organisées par des agents de la Ville : l'une pour une journée Chasse en janvier, avec dix participants, l'autre à la neige en février 2011, trois agents en ont bénéficié avec une participation du Comité s'élevant pour les 2 sorties à 2 274 €.

Suite au contrôle d'Urssaf, nous avons dû mettre fin aux jetons de café. Les distributeurs de boissons situés à Mariolan ont été équipés pour fonctionner avec un badge.

Le C.O.S. a de nouveau sponsorisé le Trophée Bruno Pagés pour un montant de 500 €.

Concernant les rencontres culturelles, spectacles et concerts d'été, 769 places ont été vendues pour une dépense totale de 35 243 €.

C'est du 11 au 13 avril dernier que nous avons accompagné 27 enfants pour un séjour à Disneyland. Ils sont tous revenus enchantés de cette escapade.

La vente des chèques déjeuners est en baisse cette année encore. Environ 57 765 chèques ont été commandés pour un montant de 158 853 €.

Les chèques déjeuner peuvent être utilisés pour acheter votre viande à La Tanière des Saveurs, ou vos fruits et légumes à l'Aïso Primeurs, en passant les commandes par notre Comité.

Depuis septembre 2011, une trentaine d'entre vous a pu profiter de tarif CE sur des parfums de marques. Le catalogue reste consultable au bureau du COS aux jours et heures de permanences.

L'an passé, nous vous faisons part de l'obligation à cotisations URSSAF de la prestation "prêt de véhicules et de matériel". La discussion avec la municipalité a mené à un accord pour le maintien de celle-ci. Cette prestation est toujours appréciée par les adhérents.

Au cours de l'année nous avons apporté une aide à 7 agents en difficulté passagère, en concertation avec l'assistante sociale et après accord du Conseil d'Administration.

L'arbre de Noël a été une réussite. Les enfants et les parents se sont retrouvés cette année au Palais des Congrès. Quant au loto et spectacle, ils maintiennent leur succès.

L'agenda 2012 a été un travail de toute l'année, qui a permis une rentrée d'argent malgré le changement d'imprimeur qui a fait augmenter la dépense.

Enfin, et comme chaque année, nous tenons à remercier la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporte ainsi que les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à leurs collègues, à l'occasion de la journée de l'arbre de Noël, et aux concerts d'été. Leur aide est indispensable au bon déroulement de ces manifestations.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

## *Compte rendu financier*

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier sur un écran pour une lecture plus pédagogique. Après quoi, Monsieur Olivier LAFON, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes. Le bilan financier est adopté à la majorité par l'Assemblée Générale.

La Trésorière reprend la parole et propose au vote l'affectation en report à nouveau du résultat. Elle est approuvée à la majorité.

## *Orientation sociale*

Cathy MERCIER, Secrétaire, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2012.

L'orientation sociale que je vais vous présenter tient compte des recommandations des experts comptables, qui préconisent d'être attentifs à l'équilibre des comptes.

Après la mise en place des badges café à Mariolan, c'est au tour du Centre administratif et de la Maison des Associations d'en être équipés. Très prochainement les agents concernés pourront venir chercher le leur. Tout remplacement de badge perdu sera payant, au prix de 5€.

A propos des BILLETTERIES. Celles-ci étant en constante évolution, nous avons décidé de maintenir les tarifs pour cette année. Les prix sont donc de 5 € pour le cinéma, 18 € pour aqualand et 19 € pour walibi.

Elles fonctionneront de la même façon que l'année dernière. Nous vous rappelons que le règlement s'effectue uniquement par chèque. Nous vous demandons de faire bien attention aux dates de validités, les billets ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés. Nous vous conseillons de venir chercher vos billets au bureau du COS pendant les permanences prévues à cet effet, afin d'éviter toute réclamation en cas de perte.

Deux SORTIES SPORTIVES sont prévues cette année : un séjour à la neige qui a eu lieu en février et une journée chasse qui va bientôt être organisée.

Sur les SPECTACLES CONCERTS Cette année encore et pour le plaisir de tous, nous renouvellerons une proposition de spectacles pour la saison culturelle 2012/2013. Quant aux concerts d'été, vous venez de recevoir toute l'information nécessaire pour profiter des places offertes à un prix préférentiel. De gros efforts sont faits sur deux d'entre eux avec 10 € de remise sur le tarif public.

Vous trouverez une partie des spectacles sur le site Internet dont l'adresse se trouve sur l'agenda.

Les DISTRIBUTEURS de BOISSONS du Centre Administratif et de la Maison des Associations sont d'ores et déjà équipés pour fonctionner avec les badges.

La municipalité va mettre en place un INTRANET, sur lequel le COS aura sa place grâce à une page comportant toutes les informations utiles.

CHEQUES DEJEUNER COMMANDE ET DISTRIBUTION Nous rappelons qu'il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée avant le 20 de chaque mois. Les demandes doivent être lisibles et correctement remplies pour faciliter l'enregistrement. Ces chèques sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et tolérés jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

J'en profite aussi pour vous rappeler que leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après midi de 14h à 15h au Centre Administratif. Nous vous rappelons que pour en bénéficier, il faut avoir un contrat d'au moins 1 an. Par contre, un agent ayant un contrat de six mois renouvelé pour six mois, peut en bénéficier dès le 1<sup>er</sup> mois de la deuxième période.

Pour les paiements en espèces, nous vous demandons de ne pas les déposer dans la boîte aux lettres, mais de les apporter au bureau du COS, aux heures de permanence. Le COS ne sera pas responsable en cas de perte d'espèces déposées dans la boîte aux lettres.

En partenariat avec le Crédit Municipal qui participe à notre agenda depuis 2 ans par la parution d'une publicité, nous allons mettre en place un crédit à taux préférentiel pouvant aller de 800 € à 2.000 €, pour un taux de 2,95 %.

Une information vous sera adressée prochainement.

Je termine cette orientation sociale avec L'ARBRE DE NOEL. Cette journée se déroulera au Palais des Congrès le samedi 15 décembre 2012. L'après-midi sera consacré aux enfants, et se terminera par notre habituel loto-spectacle. Elle est approuvée à l'unanimité.

### *Budget prévisionnel*

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2012. Il est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Le Maire qui clôture l'Assemblée après avoir remercié l'ensemble du personnel présent à la séance.

La séance est levée à 16 H 30.

P/ le Conseil d'Administration  
A. BOUCHET  
Président

